



## La minute de l'ARE BTP Normandie

### Le plâtre, un déchet plein de ressources

**Le plâtre est un matériau totalement et indéfiniment recyclable : les déchets de plâtre peuvent être, après transformation, réintroduits dans le procédé de fabrication.**

Les installations de traitement des déchets de Normandie ont accueillies près de 8 500 tonnes de plâtre en 2015, dont 60 % ont été envoyés vers des installations de stockage définitif.

Au niveau national, à peine 35 % des déchets de plâtre sont recyclés.

Les filières de recyclage se développent. Le coût de la valorisation des déchets de plâtre est inférieur au coût de mise en stockage dans une ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux).

Les objectifs sont fixés : valoriser 250 000 tonnes de plâtre d'ici 2020.

#### Les déchets de plâtre pouvant être valorisés\*



- Plaques standard, hydrofuge, feu, dureté, acoustique...
- Dalles de plafond en plâtre
- Cloisons alvéolaires à base de plâtre
- Carreaux de plâtre

Les produits peuvent être revêtus de

- Papiers peints
- Peintures
- Traces de carreaux de faïence hors céramique

#### Les déchets non admis :



- Plaques renforcées avec cellulose
- Plaques doublées en polystyrène ou laine de verre / roche
- Plaques doublées polyuréthane
- Rails ou montant métallique
- Bois, plastique, PVC, moquette
- Revêtements tissus de verre ou à base de fibres de verre

Pour vous garantir la valorisation de vos déchets de plâtre, le collecteur doit être agréé par la filière des industries du plâtre.

Pour trouver votre collecteur agréé:

ARE BTP Normandie : [www.are-btp.fr](http://www.are-btp.fr)

Industries du plâtre : [www.collecteurs.lesindustriesduplatre.org](http://www.collecteurs.lesindustriesduplatre.org)

**L'ARE BTP vous accompagne dans la gestion de vos déchets de chantier, afin de vous apporter des solutions concrètes et correspondant à vos besoins.**

\* Se reporter aux instructions du collecteur

### AGENDA

#### 21 juin 2017

ADRESS Normandie

Participation de l'ARE BTP Normandie au groupe de travail pour la mise en place d'une filière de réemploi des matériaux de construction en Normandie.

#### 6 juillet 2017

Région Normandie

Présentation du projet de Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets par la Région Normandie.

#### Octobre 2017

Formation proposée par l'ARE BTP Normandie

Le BTP s'ouvre à l'économie circulaire : comment faire de vos déchets des ressources ?

Pour toute information, nous contacter [contact@are-btp.fr](mailto:contact@are-btp.fr) / 02 32 19 52 59